



**Bien Vivre Ensemble**

Un Nouveau Souffle  
Pour Saint-Symphorien

# LISTE BIEN VIVRE ENSEMBLE

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 28 JUIN 2020



### **Madame, Monsieur,**

Vous allez élire votre conseil municipal et votre conseiller communautaire le 28 juin prochain. C'est un moment important dans la vie d'une commune. Votre vote contribuera à définir son avenir.

Ce vote assurera la nomination de votre futur maire.

Un maire, ce n'est pas qu'un copain ou une connaissance, c'est une personne qui saura défendre les intérêts de la commune et prendre les mesures nécessaires pour le bien-être de tous les habitants, quels qu'ils soient !

Élue municipale depuis 1995 dont un mandat en tant qu'adjointe chargée de l'urbanisme et deux mandats en qualité de première adjointe, j'ai acquis des connaissances et des compétences. En effet, durant ces mandats j'ai piloté de nombreux projets importants : le Plan Local d'Urbanisme, le Plan d'Aménagement des Voiries et des Espaces Publics suivi des travaux d'aménagement du centre-bourg, le Plan Communal de Sauvegarde, la révision du tableau de classement des voiries, etc. Avec toutes les expériences vécues, je peux assurer la fonction de Maire. **C'est une responsabilité importante que je veux porter avec vous et pour vous.**

Âgée de 59 ans, en couple, mère de 4 grands enfants, je suis à Saint-Symphorien depuis le berceau en succession de mes parents et de mes grands-parents, d'où mon attachement profond à notre commune. Très jeune, je me suis impliquée dans le milieu associatif communal. Toujours investie dans le service public, que ce soit bénévolement ou professionnellement, je veux continuer à être au service de chacun et poursuivre mon engagement.

Fonctionnaire de l'État depuis 1979, attachée d'administration, je travaille actuellement à la direction départementale des territoires et de la mer où je suis responsable de secteur au service urbanisme et développement local.

Élue Maire, je m'engage à réduire mon activité professionnelle et prendre ma retraite dès 2022.

La liste « **Bien Vivre Ensemble** » est recomposée avec des candidats de la liste de Damien Guiguet. Cette nouvelle équipe est motivée, dynamique, disponible et désireuse de s'investir pour l'avenir de notre commune. Elle saura mettre ses compétences et son expérience à votre service.

C'est avec conviction que je mènerai cette liste aux urnes. **Je conduirai cette équipe unie afin de mettre en place notre programme qui se veut raisonnable et respectueux des finances locales.**

**Je serai un maire à votre écoute, disponible et soucieuse du « BIEN VIVRE ENSEMBLE » à Saint Symphorien.**

Je compte sur votre soutien. — Bien à vous, Maryse TEXIER



Cécile Pied – Gérard Sage – Françoise Brunet – Pierre Breillard – Sylvie Rochereau – Valérie Gerbeau – Christine Bruneteau – Didier Rambaud  
Olivier Sarrazin – Maryse Texier – Florence Sourisseau – Damien Guiguet – Jean-Marie Ecale – Françoise le Yondre- Carolle Rabouille  
Philippe Chateignier – Guillaume Chartre – Nathalie Pacault – Patrick Pinaud

# BIEN VIVRE ENSEMBLE NOUS NOUS ENGAGEONS...

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- accompagner les personnes pour la constitution des dossiers d'aides pour réaliser des travaux d'isolation énergétique;
- réaliser un diagnostic pour renforcer l'efficacité énergétique de tous les bâtiments communaux;
- se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables dans le respect des critères environnementaux et sociaux (mutualisation avec Niort Agglo et autres collectivités...);
- offrir, avec nos agriculteurs, une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement;
- soutenir les filières paysannes, bio et locales ou issues de l'agriculture raisonnée, notamment pour la cantine scolaire;
- développer les déplacements doux et l'utilisation des énergies renouvelables;
- installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques;
- rechercher avec Niort Agglo les meilleures méthodes pour favoriser le tri et la réduction des déchets.

## MOBILITÉ

- sécuriser les cheminements doux;
- mettre en place un pédibus en concertation avec les parents d'élèves et des personnes volontaires;
- favoriser le covoiturage (détermination d'une aire et site internet);
- redéfinir les passages, les lieux d'arrêt et la fréquence des bus avec Niort Agglo et le Conseil départemental, (bourg, hameaux).

## SERVICES DE PROXIMITÉ

- mettre en œuvre la future boulangerie dans des locaux appartenant à la commune (contact avec un boulanger en cours);
- rechercher activement un médecin (recrutement d'un médecin salarié, ou prise en charge de son loyer, ou synergie avec un cabinet existant...);
- préserver les services existants (anticiper le remplacement du dentiste);
- organiser un marché de producteurs locaux;
- mettre en place un espace de télétravail.

## PATRIMOINE

- faire réaliser un diagnostic de performance énergétique de chacun des bâtiments communaux et poursuivre leur entretien;
- installer des gradins dans la salle de sport;
- restaurer les sanitaires du complexe sportif aux normes pour les personnes à mobilité réduite;
- rénover l'Orangerie et proposer son inscription à l'inventaire des Monuments Historiques;
- rénover l'épicerie.

## COMMUNICATION

- donner la parole aux habitants qui souhaitent évoquer une question d'intérêt général avant chaque début de séance du conseil municipal;
- désigner un élu référent dans chaque quartier;
- installer des boîtes à idées dans chaque quartier;
- attribuer un budget identifié, destiné à permettre de petites réalisations décidées par les habitants eux-mêmes;
- améliorer le site internet de la commune et la page Facebook;
- relancer la publication de la revue annuelle et d'une gazette trimestrielle
- installer un panneau lumineux d'informations à l'entrée du village.

## INTERCOMMUNALITÉ

- Nous nous engageons rapidement à entrer en relation avec les communes voisines afin de rechercher des mutualisations (moyens, services, équipements).
- Nous donnerons à Saint-Symphorien toute sa place au sein de Niort Agglo et contribuerons à la définition de politiques publiques qui nous permettent de « Bien Vivre Ensemble! »

## FINANCES

- ne pas augmenter les taux communaux d'imposition;
- définir dans les premiers mois du mandat, un plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement, définissant des objectifs de capacité d'autofinancement, de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de niveau d'emprunt: le présenter aux habitants et en rendre compte régulièrement;
- organiser chaque année une réunion publique du conseil municipal pour présenter les résultats de la gestion de l'année écoulée, rendre compte de la tenue des objectifs, permettre aux habitants de donner leur avis sur les orientations budgétaires de l'année suivante.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- organiser une réunion publique pour présenter le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de Déplacement afin que les habitants puissent donner leur sentiment sur ce sujet essentiel;
- dresser un inventaire du petit patrimoine architectural;
- poursuivre la protection, la plantation, l'entretien des haies;
- veiller au maintien des services de proximité au cœur du bourg;
- aménager des lieux de rencontres et de convivialité dans les hameaux;
- poursuivre le programme d'entretien des voiries;
- améliorer les trottoirs pour une meilleure accessibilité;
- organiser des parcours pour encourager la marche, le vélo;
- revoir la sécurité de la traversée du bourg avec le Conseil départemental;
- aménager les parkings de l'Espace des Moulins et du Bois Jardrix;
- mettre en place une aire de camping-car;
- définir une aire de covoiturage;
- poursuivre les travaux d'aménagement sécuritaire du bourg;
- revoir le stationnement et la circulation autour des écoles;
- poursuivre l'enfouissement des réseaux;
- prévoir l'extension et l'aménagement du cimetière.

## ÉCOLES

- réaliser un diagnostic énergétique et phonique de la cantine et de la salle d'arts plastiques;
- engager et planifier des travaux en fonction de leur degré d'urgence;
- changer le mobilier à raison d'une classe chaque année afin qu'il soit plus ergonomique;
- accompagner les projets scolaires avec les parents et les enseignants;
- favoriser les contacts et les échanges entre les enfants et les aînés;
- élaborer un plan d'entraide pour assurer la continuité du service de la garderie et du centre de loisirs en cas de survenance d'une pandémie ou tout autre risque majeur;
- informer et associer les conseils d'écoles à la définition et à la planification des travaux ainsi que de toutes mesures concernant les écoles;
- réaliser les travaux de réfection d'une toiture et du sol de la garderie cette année.

## SOLIDARITÉ

- encourager les animations intergénérationnelles en mettant en place une bourse des compétences et de transmission des savoirs;
- accompagner les personnes pour l'utilisation des outils informatiques et dans leurs démarches administratives, (élargissement des horaires de permanences des élus à la mairie);
- soutenir les personnes âgées ou malades par des visites régulières;
- être vigilants et attentifs aux besoins des plus fragiles lors des canicules, des crises sanitaires...
- développer la convivialité pour toutes les générations dès notre élection; - organiser un repas festif annuel pour réunir nos aînés;
- engager une réflexion avec les jeunes pour connaître et ainsi mieux répondre à leurs attentes: lieux pour se réunir, activités sportives, loisirs...

## LOISIRS, SPORT ET LA CULTURE:

- accueillir des expositions artistiques et des rencontres avec des écrivains dans le site du château;
- continuer à soutenir activement les associations;
- mettre à disposition des habitants, dans les différents quartiers, des bornes pour des échanges de livres et de revues;
- réaliser des aires de jeux sur différents secteurs de la commune tels qu'un city-stade, un parcours de santé...;
- étudier l'opportunité de mettre en place une salle de fitness;
- promouvoir l'Espace des Moulins avec des programmations pour les mois à venir;
- diversifier l'offre de spectacles en favorisant la scène locale;
- organiser des projections de films indépendants, des documentaires, des retransmissions de spectacles ou d'événements sportifs;
- envisager la contractualisation avec un régisseur professionnel;
- favoriser la création artistique;
- poursuivre l'accueil des résidences d'artistes;
- ouvrir la possibilité pour les associations symphorienaises d'obtenir des mises à disposition gratuites supplémentaires pour des projets présentant un intérêt collectif.